

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix  
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

**Délibération n° BS-2022/26**

**Objet : Programme de valorisation/restauration des patrimoines**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25  
 Exprimés (en voix): 25  
 Pour : 25  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Programme de valorisation/restauration des patrimoines**

Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, informer et sensibiliser habitants et visiteurs, conduire des actions expérimentales ou innovante, sont 3 des missions socles des Parcs naturels régionaux.

Ainsi pour 2022, il est proposé d'accompagner 3 projets patrimoniaux

1. Sauvegarde et valorisation du tilleul de sully et de ses abords (MO : commune de Saint-Aupre)
2. Restauration de l'ancienne cure de Saint-Hilaire (MO : commune de Le Plateau des Petites-Roches)
3. Restauration de l'ancienne école communale de Saint-Pierre d'Entremont (MO : commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie)

### **DESCRIPTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PARC**

L'accompagnement du Parc sur les opérations de restauration et mise en valeur du patrimoine culturel, architectural et paysager, est orienté par un cadre d'accompagnement proposé aux porteurs de projet et partagé avec le service des Parcs de la Région.

Ce cadre d'accompagnement permet de sélectionner et/ou orienter les projets en fonction de critères définis, d'encourager la qualité patrimoniale et environnementale, le recours aux ressources et savoir-faire locaux. Il permet enfin d'apporter un appui financier sur dossier ayant rempli les critères.

Le Parc peut également solliciter des partenaires techniques experts au bénéfice du projet, et dans un souci de partage des regards meilleurs et apporter un appui à la recherche de moyens complémentaires.

### **1. SAUVEGARDE ET VALORISATION DU TILLEUL DE SULLY ET DE SES ABORDS / ST-AUPRE - TRANCHE 2 (MO : COMMUNE DE SAINT-AUPRE)**

#### PRESENTATION :

Le tilleul de St-Aupre est incontournable sur la place du village près de l'église : d'une hauteur impressionnante, un large tronc noueux, bordé par la route départementale ; il marque son empreinte l'ambiance du village. D'après les écrits et recherches disponibles il serait estimé à 400 ans d'âge. Il est considéré comme un patrimoine vivant emblématique de la commune. Au point que son effigie se retrouve sur le logo communal.

La municipalité y porte une attention particulière et veille à son entretien et son maintien. En 2021 un premier appui du Parc a permis de réaliser un diagnostic sanitaire de l'arbre assorti de préconisations sur les aménagements et interventions à mettre en place pour assurer tous les soins nécessaires et une bonne gestion de l'arbre et de ses abords.

L'année 2022 doit être consacrée à la réalisation des travaux d'aménagement préconisés, pour la sécurité et l'amélioration sanitaire de l'arbre : il s'agira en particulier de l'aménagement de l'espace racinaire de l'arbre, des circulations aux abords et de l'amélioration de sa fonction sociale et d'ombrage

L'ensemble de la démarche a fait l'objet d'un appui technique, en partenariat avec le CAUE de l'Isère, et financier avec le Parc.

Budget prévisionnel : 28 803 € HT / soutien sur contrat de Parc : 10 000 € (région AURA).

### **2. RESTAURATION DE L'ANCIENNE CURE DE SAINT-HILAIRE (MO : COMMUNE DE LE PLATEAU DES PETITES-ROCHES)**

#### PRESENTATION :

L'opération consiste dans la restauration du bâtiment de l'ancienne cure (presbytère) de Saint-Hilaire (commune du Plateau des Petites-Roches). Il s'agit de réaliser des travaux qui permettront de rendre utilisables ces locaux pour un projet associatif ouvert aux habitants et

aux scolaires, en menant une réhabilitation valorisant les qualités patrimoniales de ce bâtiment repéré à l'inventaire du patrimoine du Parc de Chartreuse.

Edifice du 19ème siècle, situé à proximité immédiate de l'église, le bâtiment nécessite des travaux importants pour retrouver sa cohérence patrimoniale et offrir un confort d'usage à des occupants.

Accompagnée par le Parc de Chartreuse et les services patrimoine du département de l'Isère, la commune souhaite valoriser ce patrimoine et donc mener des travaux qui ne porteront pas atteinte à ses caractéristiques d'origine. Cela nécessite une mise en œuvre spécifique et les conseils des acteurs locaux de la valorisation du patrimoine.

Seront réalisés à titre patrimonial des travaux portant sur les parties extérieures et visibles de l'édifices (façades, menuiseries extérieures, couverture) mais aussi de structure (charpente) sous la maîtrise d'œuvre d'un architecte qualifié et au regard des données historiques disponibles.

La commune prévoit désormais de créer un lieu ressource et lieu partagé pour y accueillir des activités de médiation, recherche, création autour de la question des paysages en mouvement, de la botanique, de la géographie humaine ; avec espaces de travail, et accueil de chercheurs et artistes en résidence.

L'opération doit permettre de préserver ce patrimoine local dans les règles de l'art et de lui redonner une fonction au cœur de la vie du village. Elle se conforme ainsi au cadre d'accompagnement mis en place par le Parc pour le patrimoine bâti architectural et paysager

Budget prévisionnel : 110 924 € HT / soutien sur contrat de Parc : 44 370 € (région AURA).

### **3. RESTAURATION DE L'ANCIENNE ECOLE COMMUNALE DE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT (MO : COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT SAVOIE)**

#### PRESENTATION :

L'école communale de Saint-Pierre d'Entremont, située en Savoie mais regroupant également les enfants de Saint-Pierre d'Entremont Isère est fermée et n'a plus d'usage depuis l'ouverture de la nouvelle école du village en 2015.

Bâtiment central, implanté en cœur de bourg et au cœur des commerces et services locaux, la municipalité est de longue date mobilisée pour dessiner un nouveau projet pour cette école désaffectée et qui avait été repérée à l'inventaire du patrimoine bâti mené par le Parc.

L'opération a pour objectif de mener un chantier de restauration de patrimoine dans les règles de l'art au bénéfice du respect et de la valorisation du patrimoine bâti sans sacrifier à l'obtention d'une haute performance énergétique. Cela pourrait également permettre la formation des artisans et apprentis mobilisés sur le chantier pour les faire monter en compétences sur ce type d'enjeux patrimoine/ performance énergétique, en mettant en œuvre des techniques et matériaux compatibles avec la qualité patrimoniale et environnementale du bâtiment d'origine.

Elle a également pour objectif de remettre ce bâtiment en usage, au cœur de la vie locale avec des fonctions de services publics, de lieu de vie ouvert pour les jeunes et de logements.

L'opération doit permettre de préserver ce patrimoine local dans les règles de l'art et de lui redonner une fonction au cœur de la vie du village. Elle se conforme ainsi au cadre d'accompagnement mis en place par le Parc pour le patrimoine bâti architectural et paysager.

Budget prévisionnel : chiffrage en cours / soutien sur contrat de Parc : max. 50 000 € (région AURA)

**Le budget total maximum alloué aux projets de valorisation et restauration des patrimoines culturels dans la programmation 2022 du Parc représente ainsi 104 370 €**

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :**

- ***De valider les actions du programme de valorisation et de restauration des patrimoines,***
- ***D'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente décision,***

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

